

Publié le 11 février 2010

Parc du 26e centenaire : 10 hectares de verdure au cœur de Marseille

Avec 300 espèces végétales différentes sur 10 hectares, le parc du 26e centenaire a rendu son attractivité à tout un pan de Marseille. Menée de main de maître par la Sem Marseille Aménagement, l'opération montre l'impact majeur des espaces verts dans la vie d'une ville.



« Outil de développement urbain de la ville de Marseille », la Sem [Marseille Aménagement](#) a marqué de son sceau le 26e centenaire de la fondation de la Cité Phocéenne en construisant un parc de plus de 10 ha en plein cœur de ville. Une opération emblématique de près de 15 M€, qui a permis de reconquérir un site industriel jusqu'alors occupé par l'ex-Gare du Prado, qui constituait selon Jean-Yves Miaux, le directeur général adjoint de la Sem, « une balafre à l'entrée Est de Marseille ».

C'est un véritable travail de couture urbaine auquel s'est livré la société entre 1999 et 2003 pour ressouder les trois quartiers riverains (Rouet, Menpenti et Capelette) et attirer de nouvelles populations autour de cet espace vert. Le résultat est à la hauteur des ambitions affichées : avec près de 1 500 arbres et 6 500 arbustes et plus de cinquante fontaines, le Parc du 26e centenaire est devenu selon Jean Yves Miaux « un espace de respiration et de promenade particulièrement prisé par les Marseillais ».

Pour l'espace principal du parc, l'architecte-paysagiste Bernard Huet a choisi de renouer avec la trame des installations ferroviaires, en organisant les jardins de façon géométrique autour de l'ancienne voie. Certains éléments, dont les bases des anciens piliers et une partie de l'ancien hangar, ont d'ailleurs été conservés et réutilisés. Quatre jardins thématiques (Provençal, Oriental, Africain et Asiatique) viennent ensuite rappeler le métissage des populations de la Ville, tandis qu'un Espace paysager est au contraire organisé de manière à offrir une grande diversité d'expériences et de perspectives.

Décidée à faire d'une pierre deux coups, Marseille Aménagement a lancé parallèlement à l'aménagement du parc, deux zones d'aménagement concerté au Rouet et à la Capelette. Un moyen de revitaliser le tissu économique et de requalifier un urbanisme dégradé. « Le parc du 26e centenaire a été un accélérateur sensationnel pour tous les projets de logements alentour », assure le directeur général adjoint de la Sem.

La société n'a d'ailleurs pas hésité à apporter au fil des années des améliorations demandées par les utilisateurs comme un plateau d'évolution sportive comprenant un terrain de basket, un boulodrome et des pistes cyclables. « Ce parc est un tel succès que la Ville envisage dans son prolongement l'aménagement d'un nouvel espace vert sur d'autres emprises ferroviaires actuellement occupées par le centre de transfert des ordures ménagères » conclut Jean-Yves Miaux.